

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 à 18h30

(approuvé le 30/10/2020)

Présents :

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIERE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Elodie MARTINEZ, Julie RIVIERE (22 présents).

Procurations :

Baptiste DAYRE à Virginie DORADO (1) (23 votants)

Secrétaire de séance : Françoise QUEUX

- La prochaine séance du Conseil est envisagée au vendredi 30 octobre 2020 à 18h30, à la salle du Peuple.
- Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 24 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité après prise en compte de précisions rédactionnelles proposées par Elodie MARTINEZ.

I- BAIL « TOUT POUR LA FAMILLE »

Le bail de location de la salle de réunions attenante à la médiathèque est reconduit pour l'association « Tout pour la Famille », à raison de deux matinées par semaine et au loyer de 150€ par mois.

Vote pour unanime

II- DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

Afin de satisfaire aux exigences d'un agent de la Trésorerie d'Agde, est prise une décision budgétaire modificative n°1, retracant les reports de l'exercice 2019 pour les inscrire au centime près afin d'éviter une anomalie bloquante dans le logiciel du Trésor Public.

Vote pour unanime

III- TARIF P.A.E. 2020

En application de l'indexation sur l'indice INSEE TP01, est actualisé le tarif du Programme d'Aménagement d'Ensemble du Causse.

Vote pour unanime

IV- REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour la première fois concernant les communes de la strate démographique telles que CAUX, est approuvé le règlement intérieur du conseil municipal.

Vote pour unanime

V- AIDE AUX SINISTRES DU LIBAN

Une aide de 200 € est accordée aux sinistrés de Beyrouth au Liban par le biais d'une association humanitaire mandatée par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Vote pour 22 voix

Une abstention (Fabrice LAUSSEL : « *car aucune information n'est donnée sur la distribution aux bénéficiaires* »)

VI- MUTUELLE SANTE

Il est décidé de participer au groupement de commandes pour la complémentaire « santé » auprès du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG34). Cela n'engage en rien le conseil municipal qui devra se prononcer sur son adhésion une fois les conditions connues par le marché public attribué.

Vote pour unanime

VII- HERAULT INGENIERIE

Est décidée l'adhésion à l'agence technique départementale « Hérault Ingénierie » qui offre un service d'information générale et de coordination, un service d'accompagnement, d'aide et d'assistance technique de base. La cotisation annuelle est de 0,30 € par habitant.

Vote pour 22 voix

1 contre (Cécile MOREAU : « *car le service public doit rester gratuit* »)

VIII- AVENANT N°2 P. U. P. DU SERRE

Est passé l'avenant n°2 au Projet Urbain Partenarial du chemin du Serre portant révision du phasage et des coûts résultant des marchés publics.

Vote pour unanime

IX- MOTION SUR LA POSTE

Une motion est prise pour un maintien du service public de La Poste quant aux horaires et aux jours d'ouverture du bureau de Caux, en vue d'une réouverture le samedi matin.

Vote pour unanime

X- INFORMATIONS DIVERSES

A – Covid-19

Est rappelée la prudence vis-à-vis de cette maladie, par le respect des gestes barrière.

B – Vidéo Protection

Il a été procédé à un changement de prestataire, pour un outil plus performant, avec un même budget, après visite dans les communes voisines qui en sont équipées et qui en sont satisfaites.

C – Photocopieurs et Tableau Numérique Interactif

Dans le cadre de la renégociation du contrat des photocopieurs de la mairie et des écoles qui a eu pour effet une révision à la baisse sensible du coût de la copie, a été également traitée pour 100 €

par mois, en location leasing, celle d'un tableau numérique interactif connecté en WIFI, avec un écran tactile de 160 cm monté sur une structure à roulettes, qui sera utilisé en salle du conseil municipal pour les présentations et les visioconférences.

D – Illiwap

L'application Illiwap à télécharger sur le téléphone permet à la mairie d'informer les administrés en temps réel. Le coût annuel de ce service que la commune vient de souscrire est de 1 650 €. C'est gratuit et anonyme pour les usagers. Certains villages voisins sont déjà équipés et satisfaits de ce système de communication. Est maintenue la publication sonore par les hauts parleurs du clocher.

E – Panneaux d'affichage lunimeux

Est étudiée la pose de panneaux d'affichage lumineux sur deux lieux possibles que seraient l'entrée route de Pézenas et le square Général Causse.

F – Forum des associations (Michel CARRIERE)

Il y a eu 19 associations présentes au forum et 12 d'entre elles ont ensuite participé au débriefing et ont fait part de leur satisfaction ; elles ont ainsi pu se fédérer, communiquer entre elles et avec la population. Elles ont dressé un planning des animations et des lotos.

G – Journées du patrimoine

Ces samedi 19 et dimanche 20 septembre, se déroulent les « Journées Européennes du Patrimoine », dans le respect des consignes sanitaires, sous l'égide des Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux.

H – CCAS

Le 17 septembre, s'est tenue la première séance du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui compte onze membres, à savoir le maire président de droit, cinq élus municipaux et cinq personnalités qualifiées externes. Mme Mary-Claude VIRGILE a été élue vice-présidente. Il a été procédé aux votes des comptes de gestion et administratif 2019, puis du budget primitif 2020.

I – Ecoles (Nicole SAUSSOL)

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans le total respect des consignes sanitaires. L'école élémentaire compte 123 élèves, la maternelle en compte 60 qui passeront à 65 élèves dès janvier 2021. A la cantine ce midi, il y avait 60 enfants, 19 de maternelle, 20 d'élémentaire au premier service et 21 autres au second. Il est à déplorer que les repas végétariens soient souvent peu ou pas du tout appréciés par les enfants. Les activités associatives du mercredi sont reconduites : tennis, tennis de table et, une nouvelle, le théâtre qui s'offre aux deux écoles.

J – Tourisme

La chapelle des Pénitents (maison du tourisme) a accueilli cet été 823 visiteurs au total dont 473 touristes français, 78 venant d'autres pays et 272 caussinards.

K – Jeunes saisonniers

Tant pour les jeunes filles à la chapelle que pour les jeunes garçons aux services techniques, leurs missions saisonnières se sont bien déroulées tout au long de l'été.

L – Services Techniques (Laurent COMBES)

Les vendanges arrivent en fin de campagne, l'aire de lavage a été maintenue propre.

Il est procédé à la séparation physique par une murette et un grillage, entre la maison d'habitation et les ateliers municipaux, afin que ladite maison puisse être mise en location.

Salle des fêtes : l'entrée sera protégée par des vasques en lieu et place des gros plots inesthétiques ; les emplacements du parking seront prochainement tracés.

M- Parking de l'entrée route de Pézenas

Les devis sont en cours d'élaboration dans le cadre d'une consultation des entreprises de travaux publics.

N – Espaces verts

Une réunion de travail avec le service des espaces verts de la CAHM a permis de structurer et organiser leurs interventions.

O – Une sportive de haut niveau

La jeune Maylis LACROIX est une triathlète de haut niveau. Elle participe au championnat de France de la catégorie cadet.

Tour de table :

Françoise QUEUX expose avoir obtenu auprès du SMICTOM le nettoyage et la désinfection des conteneurs enterrés pour ordures ménagères chaque quinze jours, ceci après plusieurs visites des emplacements accompagnée d'élus. Elle espère obtenir des interventions équivalentes s'agissant des conteneurs pour les déchets recyclables. L'ensemble est soumis à une mission d'étude pour augmenter le rythme de la collecte.

Fabrice LAUSSEL souligne que certains administrés déposent des encombrants à proximité.

Chantal LAURENT sollicite l'attention de tous les habitants afin qu'ils aillent au bureau de La Poste, pour le faire travailler et pouvoir le conserver.

Bernard JAURION informe que les vendanges tirent à leur fin. Il n'y aura pas de vendanges à la vigne communale des écoles car elle n'a pas été taillée par des professionnels.

Christophe CANAC propose la pose d'une poubelle à l'aire de jeux des écoles.

Michel VIDAL dit avoir participé à la première réunion de la Mission Local d'Insertion à laquelle il siège en tant que délégué de la CAHM. Le conseil d'administration a été mis en place et il faut tisser des interactions avec le CCAS.

Thierry GERMAIN souligne le manque d'agents de la CAHM pour la propreté du village dû à l'absence de l'un d'entre eux non remplacé.

Jean-Michel CAVALLER annonce la tenue de la prochaine réunion de la commission des festivités relative à la Foire du Vin Nouveau de fin octobre... si elle est maintenue en fonction des règles sanitaires relatives à la Covid-19.

Jean-Charles DESPLAN précise que le terrain de foot sera tracé une première fois par les employés communaux, puis le club s'en chargera.

Michel CARRIERE donne des précisions sur l'application « Illiwap » qui reste anonyme, gratuite pour les administrés et sans engagement de leur part. Le type de communications à transmettre est évolutif dans le temps. Il faut en parler autour de soi pour faire partager le maximum d'informations concernant la vie du village.

Séance levée 21h.

Françoise QUEUX
Secrétaire de séance